

Tarifs 2020

Entreprises de la fabrication de l'ameublement (CCN n° 3155)

Ensemble du personnel

Pour l'entreprise

Salarié en adhésion collective et obligatoire

La cotisation «salarié» est répartie à hauteur de 50 % pour l'employeur et 50 % pour le salarié et est prélevée sur le bulletin de salaire

	Régime de base				
Salarié	PMSS	€			
Régime Général	1,07%	36,68 €			
Régime Alsace Moselle	0,47%	16,11 €			

Pour le salarié

Salarié en adhésion individuelle facultative, en complément du régime de base

La cotisation sera prélevée chaque mois sur le compte bancaire du salarié

		Régime de base		Opt	ion 1	Option 2		
		PMSS	€	PMSS	€	PMSS	€	
Régime Général	Adulte	1,22 %	41,81 €	0,21%	7,19 €	0,58%	19,88 €	
	Enfant *	0,67%	22,97€	0,13 %	4,46 €	0,27%	9,26 €	
Dánima Alasaa Masalla	Adulte	0,53%	18,17 €	0,21%	7,19 €	0,58%	19,88 €	
Régime Alsace Moselle	Enfant *	0,33%	11,31 €	0,13 %	4,46 €	0,27%	9,26 €	

^{*} Gratuité à compter du 3^{ème} enfant

Les cotisations étant exprimées en pourcentage du Plafond Mensuel de la Sécurité Sociale (PMSS) en vigueur au 1er janvier de l'exercice en cours, celles-ci augmenteront chaque année en fonction de l'évolution de ce plafond.

Exemple de cotisation :

En 2020, le PMSS est de 3 428 €. De ce fait, le montant mensuel de la cotisation facultative pour un salarié (dont l'entreprise avait fait le choix de la Base en obligatoire) et son conjoint avec un enfant souscrivant à la formule Base et Option 1 en régime général est de 83,61 €.

Pour le salarié :			7,19 €	=	7,19 €
Pour son conjoint :	41,81 €	+	7,19 €	=	49,00€
Pour son enfant :	22,97€	+	4,46 €	=	27,42 €

Cette cotisation sera prélevée chaque mois sur le compte bancaire de l'assuré.

Anciens salariés licenciés (ou invalides et ayants droits d'un salarié décédé) ayant souscrit avant le 1/7/2017

La cotisation sera prélevée chaque mois sur le compte bancaire de l'assuré.

		Régime de base		Opt	ion 1	Option 2	
		PMSS	€	PMSS	€	PMSS	€
Régime Général	Adulte	1,44%	49,36 €	0,29%	9,94 €	0,82%	28,11 €
	Enfant *	0,67%	22,97€	0,13 %	4,46 €	0,27%	9,26 €
Régime Alsace Moselle	Adulte	0,63 %	21,60 €	0,29%	9,94 €	0,82%	28,11 €
	Enfant *	0,33%	11,31 €	0,13 %	4,46 €	0,27%	9,26 €

^{*} Gratuité à compter du 3^{ème} enfant

Anciens salariés licenciés (ou invalides et ayants droits d'un salarié décédé) ayant souscrit depuis le 1/7/2017

La cotisation sera prélevée chaque mois sur le compte bancaire de l'assuré.

La 1ère année, la cotisation sera identique à celle des actifs.

		Régime de base		Option 1		Option 2	
La 1 ^{ère} année		PMSS	€	PMSS	€	PMSS	€
Régime Général	Adulte	1,07%	36,68 €	0,29%	9,94 €	0,82%	28,11 €
	Enfant *	0,67%	22,97 €	0,13 %	4,46 €	0,27%	9,26 €
Décimo Alcono Manella	Adulte	0,47%	16,11 €	0,29%	9,94 €	0,82%	28,11 €
Régime Alsace Moselle	Enfant *	0,33%	11,31 €	0,13 %	4,46 €	0,27%	9,26 €
La 2 ^{ème} année		PMSS	€	PMSS	€	PMSS	€
Régime Général	Adulte	1,33 %	45,59 €	0,29%	9,94 €	0,82%	28,11 €
	Enfant *	0,67%	22,97 €	0,13 %	4,46 €	0,27%	9,26 €
Régime Alsace Moselle	Adulte	0,58 %	19,88 €	0,29%	9,94 €	0,82%	28,11 €
	Enfant *	0,33%	11,31 €	0,13 %	4,46 €	0,27%	9,26 €
La 3 ^{ème} année		PMSS	€	PMSS	€	PMSS	€
Décimo Oécépel	Adulte	1,44%	49,36 €	0,29%	9,94 €	0,82%	28,11 €
Régime Général	Enfant *	0,67%	22,97€	0,13 %	4,46 €	0,27%	9,26 €
D'alas Alasa Masalla	Adulte	0,63%	21,60 €	0,29%	9,94 €	0,82%	28,11 €
Régime Alsace Moselle	Enfant *	0,33%	11,31 €	0,13 %	4,46 €	0,27%	9,26 €
A compter de la 4 ^{ème} année		PMSS	€	PMSS	€	PMSS	€
Décimo Cénémal	Adulte	1,605%	55,02 €	0,29%	9,94 €	0,82%	28,11 €
Régime Général	Enfant *	0,67%	22,97 €	0,13 %	4,46 €	0,27%	9,26 €
Distance Many II	Adulte	0,705%	24,17€	0,29%	9,94 €	0,82%	28,11 €
Régime Alsace Moselle	Enfant *	0,33%	11,31 €	0,13 %	4,46 €	0,27%	9,26 €

^{*} Gratuité à compter du $3^{\rm ème}$ enfant